

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE  
DU MARDI 22 MARS 2022**

<b>Le 22/03/2022 , dans les locaux de la mairie se sont réunis :</b>	
<b>La directrice de l'école :</b>	<b>Evelyne Bréard</b>
<b>Les représentantes de la mairie :</b>	<b>Mesdames Arruego ,Sallé, Royer-Cocain</b>
<b>Le DDEN :</b>	<b>Monsieur Alain Morin</b>
<b>Les enseignants :</b>	<b>Tous (exceptées Mmes Quesne, Girard)</b>
<b>Les parents d'élèves élus :</b>	<b>Voir feuille émargement</b>
<b>Excusés :</b>	<b>I'EN</b>

**Secrétaires de séance : Madame Nathalie Coadou, Monsieur Gaël Le Corvec**

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du conseil d'école, remercié la Mairie pour le prêt de la salle de conseils, la directrice rappelle l'ordre du jour du conseil d'école :

- approbation du PV du dernier conseil**
- le climat scolaire : la question du harcèlement**
- la demande de labellisation E3D**
- l'aide aux devoirs**
- les langues vivantes : demande d'un.e assistant.e de langue pour 2022-2023**
- Projets pédagogiques**
  - Point sécurité**
  - Point coop**
  - Questions des parents.**

## 1. approbation du PV du dernier conseil

Le PV du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

## 2. le climat scolaire :

A- La directrice remercie les parents pour leur collaboration durant la période compliquée de janvier.

A plusieurs reprises, l'école n'a pas pu accueillir les enfants en classe faute de remplaçant.e et les familles ont fait tout leur possible pour garder leur enfant à la maison.

40% des enseignants et entre 18% et 20% des élèves ont été contaminé en janvier dans notre école.

B- Le harcèlement : préoccupation des parents (question diverse)

définition du harcèlement = le harcèlement scolaire est le fait pour un élève ou un groupe d'élèves de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements agressifs. Les actes considérés comme du harcèlement scolaire sont par exemple les moqueries, les brimades, les humiliations, les insultes.

### •Inscription dans la loi

Article L511-3-1 du Code de l'éducation • Création loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 5 • « Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale ».

**pHARe** est un programme de prévention du harcèlement qui dotera les écoles et les établissements d'une stratégie globale d'intervention.

Le programme poursuit les objectifs suivants :

- Doter toutes les écoles et les collèges d'un plan de prévention structuré et efficient
- Apporter de la sécurité aux équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et prévisibilité de l'action publique.
- Permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement dans chaque établissement

-équipe ressource dans chaque circonscription : l'inspectrice + RASED + 2 directeurs + 1 conseiller pédagogique

Il existe 2 protocoles : un national et un de circonscription

Voir le protocole de circonscription en annexe à ce procès-verbal

-mise en place du protocole : méthode de préoccupation partagée (2 semaines maxi)

entretiens avec l'enfant cible, les intimidateurs et des personnes neutres

l'idée n'est pas tant de punir les intimidateurs mais de créer une empathie envers l'enfant cible : qu'est-ce que tu peux faire pour qu'il/elle se sente mieux ?

l'enfant cible doit sentir que les adultes et les autres enfants sont préoccupés par ce qui lui arrive

Si au bout de deux semaines cette méthode ne fonctionne pas, on applique le protocole national : contacter les familles, mesure disciplinaire, sanction.

Le protocole de circonscription ne prévoit pas de prévenir les parents s'il est mis en place.

Mme Royer-Cocain, invitée au titre d'adjointe au Maire, a exprimé son étonnement sur ce point.

D'une part, les parents peuvent en effet avoir des éléments à partager avec l'équipe en charge du protocole et sont directement concernés par l'équilibre psychologique de leur enfant. D'autre part, si les parents sont prévenus, ils peuvent de leur côté être vigilants vis-à-vis de signes de mal-être. M. Le Corvec complète à travers l'idée qu'il y a aussi des familles dans lesquelles il n'y a pas ou peu d'échanges entre parents et enfants et que le fait de prévenir les parents peut permettre aux parents de prendre conscience de difficulté de leur(s) enfant(s).

Traitement et prévention : 10H d'apprentissages seront prévues en EMC à partir de l'année prochaine pour le cycle 2 et le cycle 3

Les enseignants auront une formation.

C- Au sujet du bien-être des enfants, une étude nationale va être menée : ENABEE

En mai, cette étude va être menée dans l'école auprès d'élèves de 4 classes (PMS, CP, CE2, CM1/CM2). Les élèves seront interviewés (sauf les maternelles). Les résultats sont prévus à fin 2022.

### **3- labellisation E3D**

La directrice annonce les 17 objectifs du développement durable.

Les actions dans notre école :

-réculte des bouchons et des cartouches d'encre (enseignante responsable de l'action des bouchons : Mme Girard)

Une personne passe récupérer les collectes (2 bacs: 1 dans la classe de PS/MS et 1 dans le hall de Sylvie).

Les élèves de Mme Girard viendront expliquer aux classes élémentaires l'objectif de ces collectes (aide aux handicapés en aidant à l'achat de fauteuils) et leur déposer 1 affiche ou 1 flyer.

-projet des CE2 : installer des nichoirs fabriqués par les enfants dans les arbres de la commune. nichoirs fabriqués en APC, exposés sur les oiseaux fin mai en mairie.

-projet des CE1 de Mme Payen : installer un écopoulailler à côté de la cantine. Un projet couveuse dans la classe pour les poussins environ 8. L'objectif est notamment de sensibiliser au gâchis alimentaire. La mairie ne financera pas directement l'achat du poulailler et ne mettra pas à disposition d'agents communaux pour s'en occuper mais en revanche accepte que ses agents s'occupent du montage de la structure. L'emplacement imaginé à ce jour est situé derrière la cantine. Une réflexion est menée pour gérer le fonctionnement du poulailler pendant les vacances scolaires.

-recyclage papier dans les classes

-tri des déchets à la cantine

-projet de végétalisation de la cour de récré

Le dossier de labellisation a été déposé en ligne (la date limite était le 31 janvier).

Un avenant au projet d'école va devoir être écrit car le développement durable n'apparaît pas dans notre projet d'école.

### **4- l'aide aux devoirs**

Dans les questions diverses des parents, il y a une demande pour avoir du personnel supplémentaire pour faire faire les devoirs aux enfants.

Mme Delphine Levard assure déjà cette aide aux devoirs (en partie avec des CP) : 9 CP, 8 CE, 12 CM.

L'aide aux devoirs est importante dans une école, notamment pour les familles qui ne peuvent pas faire faire les devoirs à leurs enfants (pour diverses raisons).

Le recrutement d'étudiant.es est en cours. Il avait été reporté dans l'attente d'un retour au protocole 1 des mesures sanitaires. La Mairie voudrait rendre à terme cette aide au devoir obligatoire pour les enfants allant à la garderie. Mme Arruego explique que le budget de la commune a été impacté lourdement par la crise sanitaire (dépenses de personnel liées au nettoyage et au principe de non brassage des élèves et de nettoyage mais aussi à des produits à acheter dont le gel hydro alcoolique).

Actuellement, l'aide au devoir est assurée 3 jours par semaine. La mairie envisage de passer à 2 jours pour harmoniser les pratiques avec l'école de Chicheboville.

### **5- les langues vivantes**

Un dossier de demande d'assistant.e de langue a été envoyé. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Pourquoi ? Permettre aux élèves de gagner en compétences linguistiques grâce à un intervenant natif d'un pays anglophone

Quand ? Année scolaire 2022-2023

Pour quoi faire ? Permettre un co-enseignement PE/assistant.e en anglais et proposer aux élèves de l'EMILE (l'EMILE = enseignement disciplinaire en anglais, non compté dans le quota horaire langue vivante mais dans la discipline retenue, co-préparé et co-animé)

Pour qui ? Cycles 2 et 3 en priorité

référénte langue vivante dans l'école : Mme Mousset

### **6- les projets qui ont eu lieu**

-le spectacle de Noël pour les maternelles offert par la mairie

-la ferme s'invite à l'école en GS (Mme Sautot)

-tennis CP, CE1, CE2

-la chorale cycle 3 chante Noël

-le cycle 2 au cinéma (sortie offerte par la Mairie)

-la correspondance scolaire des CE1 de Mme Mousset avec Bellengreville avec journée rencontre

-la webradio cycle 3 avec l'Association Zones d'Ondes : projet d'émissions de radio sur radio Toucaen en lien avec les 6<sup>ème</sup> et dans le cadre de la semaine de la presse.

### **7- point sécurité**

Exercice incendie effectué le 3 décembre 2021

A revoir : alarmes E8, E9, M1, M2

Exercice PPMS intrusion le 25 février 2022

A revoir : portes E1,E2,E3 qui ne ferment pas à clé, portes de la cantine, hall, salle des maîtres non fermées, changement lieux de confinement, stores qui ne descendent pas entièrement, choix du lieu pour la cellule de crise

demande de Capteurs CO2 : qu'en est-il ? La mairie répond que les capteurs sont onéreux et que vu la disposition des locaux et le nombre de personnes s'y trouvant, les alarmes se déclencheront tout le temps. Cela reviendra à ouvrir les fenêtres comme c'est le cas aujourd'hui. Aussi, Mme Arruego et Mme Bréard préfèrent que l'investissement soit placé dans des outils informatiques plus judicieux.

#### **8- point sur la coop**

En 2021, la coopérative a perçu 2457€ de cotisations de la part des parents. Nous avons reversé 887€50 à la coopérative générale.

Pour l'année 2022-2023, nous avons demandé à la mairie :

- 5000€ pour le transport
- 2000€ pour la Web radio
- 800€ pour l'éco poulailler.

En dépense, nous allons avoir :

- 6130€ de bus pour le cycle 3 pour la classe de découverte.
- 15000€ en prévision d'une classe découverte en cycle 1.
- 5000€ pour le transport pour les sorties scolaires de cette année.

Madame le Maire rappelle les règles fiscales concernant les associations qui reçoivent de l'argent public.

Mme Bréard explique que les coopératives de classe pourraient être gérées par les élèves, notamment chez les plus grands.

#### **8- questions des parents**

Comment est traité le problème de harcèlement et des grossièretés entre élèves au sein de l'école ?

Réponse évoquée dans le point climat scolaire

-Pourquoi un thème de couleur est-il imposé pour le carnaval qui engage des frais pour les familles si la couleur ne correspond pas ?

Pour marquer une cohésion, créer une unité, un lien

-Où en est l'installation de casiers pour les CP ?

Réponse de la mairie : ils sont commandés

-Pourrait on avoir une personne de plus pour le soutien à la garderie ?

Réponse évoquée dans le point sur l'aide aux devoirs

-Quels sont les projets de sortie ou autres pour tous les élèves et d'équipement pour la cour de récréation des primaires ?

Les projets de sortie viennent au fil de l'année : les GS et MS/GS vont aller au domaine de Ouézy bientôt. Les maternelles iront à Cerza, les CP voir une boulangerie bio couplée avec une autre sortie à Canon.

-Avec les mesures liées à la situation sanitaire, les enfants mangeant à la cantine devait rester à l'extérieur en dehors du temps de repas. Est-ce qu'avec l'assouplissement de ces mesures les enfants peuvent dès à présent se mettre à l'abri du froid, de la pluie ou jouer à des jeux de société ou simplement se reposer ?

-Certains enfants se plaignent de ne pas se sentir en sécurité dans la cour à cause des jeux de ballon. Il n'est pas souhaitable d'empêcher les enfants de jouer mais peut-on mettre en place un système pour délimiter au mieux l'espace foot et éviter que les non joueurs reçoivent des ballons ?

Réponse de la directrice : avec le conseil de délégués et à l'aide de Mme Leheup, responsable du périscolaire, nous allons travailler sur la question du temps de récré (scolaire et périscolaire) afin d'aménager des espaces plus tranquilles dans la cour, un coin lecture...

Question diverse des enseignants :

Le travail scolaire à la maison en cas d'absence de l'élève : quand et comment ?

Le travail est fourni dès qu'un élève est positif au Covid (enseignement à distance obligatoire car élève confiné).

Pour les autres situations, les enseignants peuvent fournir, à la demande des parents, à l'issue de la ou des journées d'absence les traces du travail effectué en classe.

Aucun travail ne sera transmis en cas d'absence due à des vacances prises en dehors des vacances scolaires.

Prise de parole de Mme Artuego :

#### L'aménagement de la cour :

Les plans ne sont pas perdus, ni le chiffrage, néanmoins, comme nous l'avons déjà indiqué lors d'une précédente commission scolaire, l'aménagement ne pourra être lancé qu'une fois les deux gros chantiers terminés : le préau des Maternelles et le citystade. Certains des équipements demandés, comme les panneaux de basket ou les buts, seront ainsi installés dans la nouvelle structure multisports.

Les bancs en bois et les sièges de tour d'arbres seront réalisés par les services techniques.

#### Où en est l'installation de casiers pour les CP ?

Le meuble a été commandé mais les délais de livraison sont très très longs. Dès qu'il arrive, on l'installe.

#### Pourrait-on avoir une personne de plus pour le soutien à la garderie ?

Le recrutement est en cours pour l'aide aux devoirs maintenant que nous sommes passés en protocole 1.

L'aide aux devoirs est obligatoire pour tous les élèves qui sont en garderie sauf attestation des parents. Cette aide a lieu le lundi et le jeudi. Dès la fin des classes ou des APC, nous rappelons que les locaux reviennent à la Mairie.

#### Projets et financement Ecole :

- Coopératives : demande de 7850 € mais au vu du bilan comptable de la coop, nous ne pourrions pas aller au-delà de 5000 €. Néanmoins, il faut nous transmettre les projets et le bilan comptable.

#### Travaux à venir ou réalisés :

- Maintenance des ordinateurs pendant les vacances d'avril.
- 4 routeurs wifi à acheter en plus, en cours
- Martial va démonter les portes manteaux du préau.

- Préau des Maternelles : rebouchage des trous mercredi.
- Citystade : travaux juin -été.
- Vérifier les filtres climatisation des classes bungalow sE7

Achats prévus :

- 7 tabourets à roulettes
- poubelle dans la cour maternelle

Dépenses Cantine :

- Pour information : 439 repas jetés en 4 mois soit 2400 €
- 50 000 € de dépenses supplémentaires uniquement pour les protocoles sanitaires.

*Un retour du Conseil municipal des enfants sera distribué dans les cahiers de liaison.*


La directrice remercie tous les membres du conseil d'école pour leur participation et clôture ce conseil à 20H15.  
Elle invite ensuite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

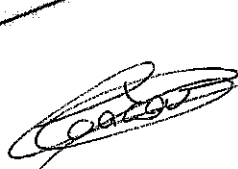
Les secrétaires de séance,

La directrice d'école,

Présidente de séance

G. Le Coq



 Nathalie  
Coq

